



MA SANTÉ 2022
Un engagement collectif



TABLEAU DE SUIVI DES 10 CHANTIERS ET DE LEURS PROJETS

| SEPTEMBRE 2019

CHANTIER 1 > STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

CHANTIER 2 > GRADATION DES SOINS / GHT

CHANTIER 3 > URGENCES ET SOINS NON-PROGRAMMÉS

CHANTIER 4 > QUALITÉ ET PERTINENCE

CHANTIER 5 > FINANCEMENT ET TARIFICATION

CHANTIER 6 > ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ

CHANTIER 7 > RENFORCER LE MANAGEMENT HOSPITALIER
ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

CHANTIER 8 > DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICES
ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

CHANTIER 10 > PROJET DE LOI OTSS

CHANTIER 1 > STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

DGOS / CNAM

Pilotes : Mission Accès aux soins (Ève Robert, Michel Varroud-Vial)

Delphine Champetier

Comité de chantier incluant un DGARS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

 Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

 Calendrier
et échéances
principales

Livrables

 1 000 CPTS
à l'horizon 2022

 Organisation des soins
non programmés (SNP)
dans le cadre des CPTS

 Création et soutien
financier aux
assistants médicaux

Cette nouvelle organisation des professionnels de ville, sur un mode collectif et coordonné facilite les échanges et le partenariat avec les établissements de santé publics ou privés. Les projets des CPTS sont fondés sur l'analyse des besoins de santé du territoire et s'inscrivent dans une double logique de services rendus à la population et d'amélioration du cadre d'exercice des professionnels.

Le Plan d'accès aux soins lancé à l'automne 2017 et Ma santé 2022 ont prévu de s'appuyer en priorité sur les initiatives des professionnels de santé pour mettre en place des organisations permettant de garantir sur chaque territoire, une offre de SNP pendant les heures d'ouverture des cabinets de médecine générale, afin de permettre aux patients de trouver une réponse pertinente et ainsi de leur éviter d'avoir recours aux urgences hospitalières. Pour tenir compte du parcours de soin médecin traitant, l'option d'une offre de SNP spécialisée n'ayant pas été privilégiée, l'organisation des consultations de SNP sera l'une des missions prioritaires des communautés professionnelles territoriales de santé. Dans les zones de très faible densité médicale, les futurs hôpitaux de proximité pourront apporter leur appui à l'organisation des SNP sur le territoire.

La mesure vise à accompagner le financement des futurs assistants médicaux, qui en appui de médecins exerçant en groupe et s'inscrivant dans un exercice coordonné doivent aider à libérer du temps médical

DGOS / CNAM
Ève Robert /
Michel Varroud-
Via, mission
Accès aux soins
(DGOS)
Delphine
Champetier,
directrice de
l'offre de soins
(Cnam)

DGOS / CNAM
/DSS
Ève Robert
/ Michel Varroud-
Vial,
mission Accès
aux soins (DGOS)
Franck de Rabaudy,
responsable des
départements
des professionnels
de santé (CNAM)
Emmanuel
Frère-Lecoutre,
chef de bureau
des relations avec
les professionnels
de santé (DSS)

CNAM
Delphine
Champetier,
directrice de
l'offre de soins

Suivi conventionnel national dans le cadre de la commission paritaire nationale. Suivi du déploiement dans le cadre d'instances partenariales régionales. Concertation à organiser autour du projet d'ordonnance dans un cadre *ad hoc*.

Concertation post-négociation conventionnelle sur les outils d'accompagnement

Suivi conventionnel national dans le cadre de la commission paritaire nationale. Suivi du déploiement dans le cadre d'instances partenariales régionales.

Octobre 2018

Novembre 2018

Octobre 2018

Été 2021

2022

2022

Ajustement du cadre législatif dans la loi du 24 juin 2019. Aboutissement des négociations conventionnelles et entrée en vigueur de l'ACI

Aboutissement des négociations conventionnelles et entrée en vigueur de l'avenant 7.

Publication de l'instruction / lettre réseau relative au déploiement des CPTS fin septembre 2019. Déploiement progressif des CPTS jusqu'à la fin du quinquennat. Rédaction de l'ordonnance relative au statut juridique de l'exercice coordonné (publication juin 2020).

Publication du référentiel de formation et structuration d'une offre de formation par la branche professionnelle des cabinets médicaux. Accompagnement du déploiement dans l'objectif de 4 000 recrutements à la fin du quinquennat.

 Instruction,
ordonnance.

Convention

 Instruction,
ordonnance.

CHANTIER 1 > STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

DGOS / CNAM

Pilotes : Mission Accès aux soins (Ève Robert, Michel Varroud-Vial)

Delphine Champetier

Comité de chantier incluant un DGARS

Labellisation dès 2020 des premiers «Hôpitaux de proximité» avec l'objectif de reconnaissance de 500 à 600 établissements

Développement des structures d'exercice coordonné et accompagnement du développement des équipes de soins primaires

Cadre de définition et de soutien aux Hôpitaux de proximité

Associer les professionnels de ville à la gouvernance des hôpitaux de proximité

Proposer un modèle de financement adapté

Ma santé 2022 place l'hôpital de proximité au cœur de deux évolutions structurantes : la structuration et le renforcement des soins de proximité ; la réaffirmation d'une nécessaire gradation des soins hospitaliers garantissant la qualité et la sécurité des soins. Trait d'union entre la ville et l'hôpital, le renforcement des hôpitaux de proximité a vocation à être un vecteur de décloisonnement des pratiques dans un objectif d'amélioration des parcours.

Le président de la République a annoncé le doublement d'ici la fin du quinquennat du nombre de maisons et centres de santé. Parallèlement, les équipes de soins primaires, et les équipes de soins spécialisées récemment reconnues dans la loi, doivent continuer à se développer en complémentarité avec les CPTS.

DGOS
Céline Faye, adjointe au sous-Directeur de la Régulation de l'offre de soins (DGOS) et Édith Riou, cheffe de bureau évaluation, modèles et méthodes (DGOS)

DGOS/CNAM
Myriam Burdin, cheffe de bureau coopérations et contractualisations (DGOS) / Sandrine Frangeul, départements des professions de Santé (CNAM)

Comité de concertation *ad hoc* intégrant les fédérations hospitalières (et les associations d'ex-HL) et les représentants de la médecine de ville. Les ARS, la CNAM, l'ANAP, l'ATIH sont également partenaires.

Comité acteurs de ville du Plan d'accès aux soins

Novembre 2018

Décembre 2018

2020

2022

Loi Santé : adoption d'un article précisant les missions, le périmètre d'activité et le fonctionnement spécifique de l'hôpital de proximité. Le texte comprend également des dispositions permettant de légiférer par ordonnance (conditions de labellisation, gouvernance, fonctionnement).

Loi Santé : adoption d'une disposition d'habilitation permettant de réviser les statuts juridiques des structures porteuses et reconnaissance des équipes de soins spécialisées. Lancement des travaux sur les indicateurs de suivi, la stratégie SI. Lancement d'une mission ANAP sur le modèle économique et organisationnel. Adoption de mesures d'accompagnement dans le FIR 2019.

Juin - Décembre 2019 : proposition d'une mesure dans le PLFSS 2020, poursuite des travaux sur la gouvernance et le lien avec les acteurs de la ville, stratégie de déploiement à stabiliser avec les ARS.

Janvier - Juin 2020 : montée en charge du dispositif à partir des établissements labellisés en 2016. Publication des ordonnances et des textes d'application.

Mesures de niveau législatif / PLFSS pour l'aspect financement, et mesures réglementaires associées.

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

CHANTIER 1 > STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

STRUCTURATION TERRITORIALE DU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Pilotes : Mission Accès aux soins (Ève Robert, Michel Varroud-Vial)

Delphine Champetier

Comité de chantier incluant un DGARS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier
et échéances
principales

Livrables

Fusion des dispositifs d'appui à la coordination des parcours
Mobiliser les acteurs autour d'un projet territorial de santé
Création de 400 postes de médecins généralistes
Plateforme nationale d'appui (projet PACTE)

Pour mettre fin au « millefeuille » et assurer la lisibilité et la légitimité de ces fonctions d'appui, cette mesure unificatrice des dispositifs d'appui vise à garantir la prise en charge de tous les parcours de santé complexes sans distinction d'âge ni de pathologie. Elle permettra notamment d'adapter et élargir les missions d'appui à la coordination de ces dispositifs unifiés (réseaux de santé, MAIA, CTA de PAERPA, PTA et CLIC) pour prendre en compte les besoins des professionnels de la santé et donc des personnes.

Définir et mettre en place un cadre permettant aux acteurs de santé d'un même territoire d'articuler leurs interventions de manière plus cohérente.

Concrétiser l'engagement présidentiel de recrutement de 400 médecins généralistes en zone sous dense par le biais de deux dispositifs complémentaires « Volet 1 » : déploiement de postes de praticiens hospitaliers contractuels à exercice partagé ville / hôpital en médecine générale.
« Volet 2 » : soutien à la création de postes salariés dans les zones sous-denses

Dans le prolongement du programme PACTE Soins Primaires, développer l'accompagnement des professionnels de santé qui cherchent à structurer les soins primaires et les parcours dans les territoires de santé

SGMAS / DGOS
Rémy Bataillon,
parcours, pôle
santé-ARS
(SG MCAS) /
Samuel Delafuys
adjoind à la cheffe
du bureau
coopérations
et contractualisations
(DGOS)

DGOS - SGMAS
Rémy Bataillon
parcours,
pôle santé- ARS/
Ève Robert,
mission Accès aux
soins, DGOS

DGOS
Ève Robert /
Michel Varroud-Vial
mission Accès
aux soins

SGMAS / DGOS
Rémy Bataillon
parcours, pôle
santé - ARS /
Myriam Burdin,
cheffe du
bureau
coopérations et
contractualisation

Réunions de
concertation
avec les acteurs
nationaux
Séminaires ARS
Equipe projet
nationale

ARS
Comité Acteurs
de ville du PEAS,
Comité *ad hoc*
hôpitaux de proximité
(ci-dessus)

Groupe de travail
ad hoc réunissant
les représentants des
étudiants et internes en
médecine, organisations
de jeunes médecins,
acteurs universitaires,
fédérations hospitalières.
Une concertation a eu lieu
également avec les OS
de médecins libéraux.

Pour l'élaboration
de la feuille de route :
ARS et partenaires
nationaux (ANAP, HAS...)
Pour la mise en œuvre
au niveau national : comité
de pilotage *ad hoc* sous la
responsabilité SG/DGOS.
Pour la mise en œuvre au
niveau régional : comité
de pilotage *ad hoc* sous
la responsabilité de l'ARS

Novembre
2018

Novembre
2018

Octobre 2018

Novembre 2018

S2 2019

Jun 2020

Février 2020

S1 2019

S1 2018 : concertation
avec les parties prenantes,
définition du schéma-cible
et des grands principes,
adoption de la loi : l'article
23 de la loi OTSS acte
l'unification des dispositifs
d'appui à la coordination
(DAC) dans un délai de
3 ans.

Concertation avec
les parties prenantes
et adoption d'une
disposition législative
dédiée

Publication de
l'instruction en février
2019 et lancement
d'une campagne de
communication en avril.
Sélection des projets
par les ARS au cours
du T2 2019. Premiers
recrutements à l'été.

S1 2019 : extension
du dispositif
à toutes les régions

S2 2019 : concertation
avec les parties prenantes
(fédérations des dispositifs d'appui,
ANDASS, professionnels libéraux,
usagers...)
S2 2019 : définition du schéma-cible :
cadre national d'orientation,
grands principes, décret, calendrier
de travail
S2 2019 : organisation de l'appui
aux ARS et aux acteurs sur la base
de l'accompagnement
(GT ministère, GT ANAP,
plateforme PACTE, projet SI...)

Concertation et publication
du texte réglementaire
avant la fin 2019.
Élaboration des PTS
à partir de début 2020.

Campagne de promotion
à organiser à l'occasion
des sorties d'internat de
novembre 2019
et poursuite du déploiement
en région et des recrutements
au S2 2019.

Janvier 2019 : installation de l'équipe projet,
détermination des ressources et des services
à développer pour soutenir les démarches
régionales d'appui des ARS.
Septembre 2019 : mise en place du COPIL
national
S1 2020 : mise en ligne de nouveaux modules
(télé médecine, optimisation des parcours, stratégie
de communication territoriale), nouvelle version
de la plateforme et extension aux responsables
des CPTS et des DAC.

Mesure
de niveau
législatif

Mesure de niveau
législatif et décret
d'application

Mesures
réglementaires

CHANTIER 2 > GRADATION DES SOINS / GHT

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier
et échéances
principales

Livrables

GRADATION DES SOINS / GHT
DGOS / Délégation ministérielle à la santé mentale et psychiatrie
Pilotes : Sylvie Escalon / Patrick Risselin

Innovation en psychiatrie et PTSM

Fonds d'innovation
en psychiatrie

Projets territoriaux
de santé mentale

Financement de
projets en réhabilitation
psychosociale

Le volet psychiatrie de Ma santé 2022 s'appuie sur les actions identifiées dans la feuille de route psychiatrie et santé mentale arrêtée par la Ministre en juin 2018. Il articule trois projets emblématiques pour la mutation de la psychiatrie et son ouverture sur la ville et le médico-social

DGOS
Thierry Kurth
chef de bureau
post aiguës,
pathologies
chroniques et
santé mentale

Comité inter-DAC
(pour la doctrine
et le cadrage) :
DSS, DGS, DGCS,
DGOS
COPIL psychiatrie
et CSSMP (pour
l'AAP)

Novembre
2018

Fin 2019

Déc 2018-Janv 2019 : Copil psy et CSSMP, sollicitation des ARS via le SG sur leurs propositions. Janvier-mars 2019 : définition du calendrier de mise en œuvre Instruction du 19 juillet 2019 : mise en œuvre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie pour l'année 2019

15 octobre 2019 : remontée des projets priorités par les ARS au niveau national Mi-novembre 2019 : Réunion du comité de sélection (DGOS-DGS)/jury des projets

Comité offre de soins & parcours du CSSMP (professionnels, France Assos Santé, administration), sous responsabilité DGOS avec l'appui de la DGCS et du SGMAS

Juin 2018

Juillet 2020

Instruction du 28 juin 2019 aux ARS : enquête sur le déploiement des PTSM dans les territoires 4 octobre 2019 : réunion de la commission « parcours et territorialité » du CSSMP et présentation de l'enquête

Septembre 2019 - mars 2020 : accompagnement ANAP à destination des ARS et des porteurs de PTSM (5 séminaires) janvier 2020 : Journée nationale de partage d'expérience en lien avec le CSSMP juillet 2020 : date limite de réception des PTSM par les ARS Déplacement du délégué ministériel en région (tour de France)

Novembre
2018

2020

T4 2018 : concertation élargie sur l'instruction Instruction du 16 janvier 2019 : délégation d'une première tranche de crédits fin 2018

2019 : accompagnement ARS et suivi de la mise en œuvre Délégation d'une deuxième tranche de crédits en 2^e circulaire budgétaire 2019 2020 : réalisation d'un bilan du déploiement des soins de réhabilitation dans les territoires

Réforme du régime des autorisations des activités de soins

La réforme du régime d'autorisation des activités de soins et des équipements médicaux lourds a été engagée par la ministre fin 2017. Elle s'appuie sur une organisation en mode projet déjà structurée devant permettre la production de nouveaux décrets d'autorisations entre la fin 2019 et la mi-2020 sur l'ensemble des 18 activités de soins et 5 équipements médicaux lourds soumis à autorisation.

DGOS
Maxime Putton,
chef de projet
de la réforme
des autorisations
d'activités
de soins

Modalité de travail : plusieurs GT comprenant notamment les CNP, les fédérations, les ARS et les opérateurs. Comité de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières, les syndicats (médicaux et non médicaux), les ARS, les DAC

Octobre 2018

2021

Les agences d'expertise ont rendu leurs livrables entre mi-2018 (ASN et INCa) et début 2019 (HAS, INCa, SFR...)

Septembre 2019 : 1^{ers} décrets de la vague 1 en cours d'arbitrage (cardio interv, NRI, SSR et médecine nucléaire)

Fin 2018-2019-mi-2020 : GT autorisations et GT transversaux. Rédaction des décrets autorisation. Réalisation d'études d'impact pour les GT à fort impacts territoriaux. 2020 : Accompagnement de l'actualisation des PRS 2021 : Mise en œuvre des nouveaux régimes d'autorisation

Mesures réglementaires / Mesures transversales d'ordre législatif Mesures d'accompagnement des ARS (circulaire/instruction/guide...)

CHANTIER 2 > GRADATION DES SOINS / GHT

GRADATION DES SOINS / GHT
DGOS / Délégation ministérielle à la santé mentale et psychiatrie
Pilotes : Sylvie Escalon / Patrick Risselien

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Acte II des GHT

Ouverture d'un droit d'option pour les GHT

Mutualisation de la gestion des RH médicales au niveau des GHT

Création dans chaque GHT d'une commission médicale de groupement

Deux ans et demi après leur création, les GHT sont à un stade de maturité permettant d'envisager une étape supplémentaire tant dans l'ouverture aux acteurs du territoire que dans l'intégration verticale de leur gouvernance et de la stratégie médicale

DGOS
Clémence Mainpin,
Mission GHT

Comité de suivi des GHT (acteurs publics : CNG, FHF, conférence des directeurs, des PCME, OS des PH, des DH et de la FPH, représentants des France assos santé et des DGARS) avec possibilité de constituer des groupes thématiques plus restreints.

Fin 2018

S1 2019

S1 2019

S1 2020

Été 2020

Janvier 2021

2019 : conception de la mesure
Fin 2019-2020 : saisie CE

S1 2019 : réalisation des travaux de concertation
septembre 2019 : propositions d'orientations issues de la co-construction soumises au cabinet de la ministre

S2 2019/S1 2020 : écriture et publication des textes
Été 2020 : généralisation de l'ensemble des mesures
Janvier 2021 : entrée en vigueur des décrets

Mesures de niveau législatif / mesures réglementaires

Mesures de niveau législatif / mesures réglementaires

Mesures de niveau législatif / mesures réglementaires

CHANTIER 3 > URGENCES ET SOINS NON-PROGRAMMÉS

URGENCES ET SNP
DGOS / CNAM / DSS
Sylvie Escalon / Franck de Rabaudy / Timothée Mantz

Pacte de refondation des urgences

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

<p>Renforcement des équipes mobiles de gériatrie</p>	<p>La feuille de route Grand âge et autonomie prévoit de renforcer le nombre et les effectifs des équipes mobiles de gériatrie afin de développer l'expertise gériatrique vers les lieux de vie des personnes âgées en appuyant les EHPAD et les professionnels de ville pour les personnes âgées à domicile. Incitation financière pour la prise en charge des 75 ans et +, sans passage au SU, pour les établissements sièges de SU. Définir une enveloppe répartie en fin d'année entre établissements ayant augmenté leur taux d'admission directe. Des mesures d'accompagnement sont à co-construire.</p>	<p>DGOS Anne-Noëlle Machu, bureau prises en charge poste aigües pathologies chroniques et santé mentale</p>	<p>Mission grand âge et autonomie – atelier 10 Feuille de route personnes âgées</p>	<p>Fin 2018</p>	<p>S2 2020</p>	<p>Janvier-Mars 2019 : orientations de l'atelier 10 de la mission grand âge et autonomie et cadrage des missions (état des lieux et cadre d'orientation pour les EMG extra-hospitalières)</p>	<p>Octobre 2019 : AAP par les ARS et 2^{ème} circulaire de campagne 2019. Déploiement d'outils de pilotage de l'activité et d'indicateurs qualité avec l'appui de l'ANAP. 2019 : montée en charge du dispositif admission directe</p>	<p>Circulaire 2019 outil de pilotage de l'activité</p>
<p>Atteindre l'objectif «zéro passage par les urgences» pour les personnes âgées d'ici 5 ans</p>	<p>Cette mesure doit permettre à des médecins de ville de bénéficier facilement et rapidement d'un avis médical hospitalier en vue de décider et d'organiser l'accueil des patients âgés directement dans les services de soins. Des moyens nouveaux seront donc versés aux hôpitaux qui organiseront ce parcours structuré de qualité, avec une équipe hospitalière en charge d'assurer cet accueil direct dans de bonnes conditions. Outre l'adhésion des médecins libéraux et l'engagement des établissements de santé (incluant la HAD) cette organisation doit également prévoir un accès rapide aux plateaux techniques lors de l'admission. La régulation du SAMU doit aussi y être impliquée.</p>	<p>DGOS / ARS Anne-Noëlle Machu, bureau prises en charge poste aigües pathologies chroniques et santé mentale ARS</p>	<p>Mission grand âge et autonomie – atelier 10, Feuille de route personnes âgées Groupe de travail (DGCS, DGOS) avec copilotage ARS</p>	<p>Début septembre 2019</p>	<p>Fin 2019</p>		<p>Fin 2019 : incitation financière à la généralisation de cette organisation</p>	
<p>Généralisation des astreintes d'infirmières de nuit en EHPAD mutualisées</p>	<p>Renforcer la prise en charge soignante au sein des EHPAD</p>	<p>DGCS Antoine Meffre, chef du bureau de la prévention de la perte de l'autonomie et du parcours de vie des personnes âgées (3A)</p>	<p>Mission grand âge et autonomie – atelier 10 Feuille de route personnes âgées Groupe de travail</p>	<p>Septembre 2019</p>	<p>2020</p>		<p>2020 : généralisation des astreintes d'infirmières de nuit en EHPAD</p>	
<p>Mettre en place une maison médicale de garde (MMG) à proximité de tous les services d'urgences</p>	<p>Les MMG participent à la permanence des soins en constituant des structures de garde pour les médecins libéraux à même de répondre aux besoins des patients aux horaires de fermeture des cabinets médicaux. Les ARS devront s'assurer de la présence d'une MMG à proximité directe de tous les SU les plus importants (plus de 50 000 passages par an) pour accueillir à toute heure les patients réorientés vers le libéral.</p>	<p>DGOS Nathalie Duparc, bureau premier recours</p>		<p>Septembre 2019</p>	<p>2022</p>		<p>Fin 2019 : 50 MMG supplémentaires financées.</p>	

CHANTIER 3 > URGENCES ET SOINS NON-PROGRAMMÉS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

 Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

 Calendrier
et échéances
principales

Livrables

 URGENCES ET SNP
DGOS / CNAM / DSS
Sylvie Escalon / Franck de Rabaudy / Timothée Mantz

Pacte de refondation des urgences



Permettre le transfert de flux vidéo entre l'appelant et le médecin régulateur du SAMU

Les personnes appelant le SAMU pourront, en fonction de leur situation, basculer vers un appel vidéo. L'apport de la vidéo améliorera significativement la qualification des appels et permettra ainsi d'orienter plus finement les patients vers l'offre de soins adaptée, le cas échéant vers une prise en charge alternative aux urgences.

DGOS
Victoire
Tries,
bureau
premier
recours

Mesure technique

Septembre 2019

Début 2020

Début 2020 :
équipement des SAMU



Permettre au SAMU de solliciter un transport sanitaire pour conduire un patient à un rendez-vous en libéral

Les transporteurs sanitaires privés auront désormais la possibilité de conduire des patients orientés par les SAMU et les médecins de garde vers les maisons et centres de santé ou les MMG identifiés par les ARS.

DGOS
Ingrid Boinet,
bureau
premier
recours

Travaux de concertation
DGOS CNAM / TS /
ARS / SG /
DSS / ministère
de l'intérieur (DGSCGC,
comité SAP AMU)

Septembre 2019

2020

2020 : mise en œuvre



Permettre un accès direct à des examens de biologie dans le cadre de consultations sans rendez-vous en libéral, notamment biologie délocalisée

La pratique d'examens de biologie médicale simples et automatisés (glycémie, gaz du sang, hématologie, marqueurs cardiaques, ionogrammes...) sera rendue possible dans les cabinets libéraux, les maisons de santé et CDS. A l'issue d'une consultation sans rendez-vous, les patients pourront donc réaliser sans attendre les examens nécessaires dans le même lieu et obtenir leurs résultats dans des délais courts, sous la supervision d'un biologiste médical/urgences.

DGOS
Sandrine
Valade,
bureau
plateaux
techniques
et prises
en charge
hospitalières
aigües

Suivi du déploiement
dans le cadre
d'instances régionales

Septembre 2019

2020

2020 : mise en œuvre
des aides au financement
des équipements

Développement d'une gestion coordonnée des lits au sein des GHT

Pour chaque territoire, un « gestionnaire de lits » sera chargé d'élargir la recherche des lits d'aval des services d'urgence au niveau du territoire et plus du seul établissement. Dispositif obligatoire par les décrets d'autorisation d'activité. Diffusion à tous les établissements de santé par le biais des observatoires régionaux des urgences et des ARS de l'indicateur de besoins journalier minimal en lits (BJML).

DGOS
Mission
GHT

Comité GHT (CNG, FHF,
conférence des directeurs, des
PCME, OS des PH, des DH et de
la FPH, représentants des France
assos santé et des DGARS)
Groupe de travail réforme des
autorisations de médecine
d'urgence PCME, OS
des PH, des DH et de la FPH,
représentants des France assos
santé et des DGARS)
Groupe de travail réforme des
autorisations de médecine
d'urgence

Septembre
2019

2022

S1 2019 : Concertations
prévues en comité GHT,
lien avec chantier ANAP
et GT sur la réforme
des autorisations.
S2 2019 : construction
du dispositif
d'accompagnement.

Fin 2019 : instruction de diffusion du
BJML par les ARS
2020 : appel à projets national
pour la mise en place de cellule de
gestion de lits dans les GHT
2020 : déploiement des moyens
pour la gestion des lits dans les GHT
2020 : dispositif obligatoire par les
décrets d'autorisation d'activité de
médecine d'urgence
2020 : diffusion des outils
d'accompagnement de l'ANAP

Instruction
de diffusion du BJML
AAP national
Décret d'autorisation
d'activité de médecine
d'urgence
Outils d'accompagnement
de l'ANAP

CHANTIER 3 > URGENCES ET SOINS NON-PROGRAMMÉS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier
et échéances
principales

Livrables

URGENTES ET SNP
DGOS / CNAM / DSS

Sylvie Escalon / Franck de Rabaudy / Timothée Mantz

Pacte de
refondation
des urgences

Généralisation
du tiers payant
dans le cadre de la
permanence des
soins ambulatoire.

Lever les freins financiers à l'accès aux soins en permettant une généralisation progressive de la dispense d'avance de frais, notamment pour certaines populations et situations
Mettre à disposition des professionnels de santé et des structures les outils permettant une pratique fiable du tiers payant, notamment pour les permanences des soins ambulatoires et les maisons médicales de garde pour la part AMO.

DSS
François
Godineau
expert de
haut niveau
auprès du
directeur de
la sécurité
sociale,
sous-
directions
2 et 4

Comité de pilotage
avec les représentants
de l'État, de l'AMO,
de l'AMC, des
professionnels
de santé et des
éditeurs de logiciels

Septembre
2019 2022

Septembre 2019 : accrochage
intégral via l'inter-AMC des
organismes complémentaires
au téléservice des droits
complémentaires
S2 2019 : mise à disposition des
outils par les éditeurs de logiciel
À compter de mi-2019 : temps de
déploiement sur les postes de
professionnels de santé
et maisons médicales de garde

Engagement
maternité



L'engagement maternité annoncé lors des débats parlementaires relatifs à la loi OTSS vise à mettre en place un ensemble cohérent de mesures pour assurer la qualité et la sécurité de la prise en charge des parturientes habitant loin d'une maternité, afin de répondre à ces inquiétudes.

DGOS/DSS
Céline Castelain-
Jedor, chef du
bureau plateaux
techniques et
prises en charge
hospitalières
aiguës/Laurent
Butor, chef
de bureau
établissement de
santé et médicaux
sociaux

Juillet 2019 2020

Juillet 2019 :
échanges bilatéraux
avec CNGOF, CNSF
et CIANE

septembre 2019 :
réunion plénière avec collèges
nationaux et syndicats de
sages-femmes et
des gynécologues-obstétriciens,
CIANE, fédérations hospitalières
et ARS

PLFSS 2020

Réforme du
financement
et de l'organisation
des transports
sanitaires urgents

La DGOS et la CNAM ont engagé une démarche conjointe en s'appuyant sur les expérimentations autorisées par le PLFSS 2012 art. 66 ; leurs enseignements pourront alimenter le socle d'une réforme des TSU applicable à partir de 2020.

DGOS/CNAM
Elsa Vergier,
cheffe du
bureau Premier
recours/ Franck
de Rabaudy
responsable
du département
des
professions
de santé

S1 2019

Début
janvier
2020

1^{er} semestre 2019 :
proposition d'un nouveau
modèle et concertation
2^e semestre 2019 : traduction
dans la convention
Juin 2019 : rapport au
parlement sur la mise en
œuvre des expé 66
T2 2019 : fin des exp.66 ,
nouveau modèle TSU

Janvier 2020 :
déploiement réforme TSU

Nouveau
modèle de
financement

CHANTIER 4 > QUALITÉ ET PERTINENCE

QUALITÉ ET PERTINENCE

HAS / CNAM

HAS : Dominique Le Guludec + Marie-Hélène Rodde-Dunet

CNAM : Olivier Lyon-Caen & Julien Carricaburu

Comité de pilotage incluant France Assos Santé, la CNAM, la HAS, la DGOS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Construire des parcours assortis d'indicateurs de qualité

Améliorer la qualité des prises en charge sur certains parcours identifiés en prenant en compte l'efficacité clinique et l'expérience patient.

Pilotes : CNAM / HAS
Équipe projet : CNP dont le CMG / France Assos Santé
DREES / ATIH / Inca / Associés : DGOS

Comité de concertation transverse associant HAS, CNAM, DGOS, DGCS, DREES, DSS, DGS, France Assos Santé, INCA
Fédérations, conférences des présidents de CME et de directeurs, représentants des professionnels de ville (URPS, UNDS), médico social, ARS

T4 2018

2021

Définition d'indicateurs et de parcours :
2019 : engagement des travaux sur BPCO, obésité, maladie coronaire stable, post AVC, cancer du sein, IRC

2020 : engagement des travaux sur Épilepsie, DMLA, RGO, Handicap, Diabète
2021 : engagement des travaux sur Personne Agée, Troubles Bipolaire

Parcours
Messages pertinence
Indicateurs

Déclinaison nationale des 2 parcours pilotes IC et ostéoporose

Améliorer la pertinence des parcours en définissant les référentiels de bonnes pratiques correspondants.

Pilotes : CNAM
Équipe projet : CNP / CMG
Associés ; CPTS / ARS, IRAPS / réseau Assurance maladie

Comité de concertation transverse associant HAS, CNAM, DGOS, DGCS, DREES, DSS, DGS, France Assos Santé, Fédérations, conférences des présidents de CME et de directeurs, représentants des professionnels de ville (URPS, UNDS), médico social, ARS
Concertation en régions avec les acteurs de la pertinence (IRAPS, CPTS, ARS...)

T4 2018

Fin 2019

T4 2018 : réunion de présentation
S1 2019 : diffusion des prototypes parcours IC et ostéoporose (memento et repères)

S2 2019 : retour d'expérience
Avis HAS

Parcours
Messages pertinence
Indicateurs

Extension de la mesure de satisfaction et d'expérience des patients / résidents

Étendre et systématiser la prise en compte de la satisfaction et de l'expérience patient et résident.

Pilote : HAS
Équipe projet : DREES / DGOS / DGCS
Associés ; ATIH / France Assos Santé / Professionnels

Comité de concertation transverse associant HAS, CNAM, DGOS, DGCS, DREES, DSS, DGS, France Assos Santé, Fédérations, conférences des présidents de CME et de directeurs, représentants des professionnels de ville (URPS, UNDS), médico-social, ARS

T4 2018

2021

2019-2020 : SSR et HAD
2020-2021 : psychiatrie

Dispositifs d'incitation et d'appui à la qualité

Mettre en cohérence les dispositifs d'incitation et d'appui à la qualité pour assurer le pilotage institutionnel. Assurer le déploiement et l'appropriation par les professionnels. Améliorer la visibilité de l'information relative à la qualité et à la sécurité des soins pour les usagers.

Pilotes : DGOS / CNAM
Équipe projet : HAS/DREES/DGCS
Associés ; France Assos Santé / Professionnels / ARS & CNAM

Comité de concertation transverse associant HAS, CNAM, DGOS, DGCS, DREES, DSS, DGS, France Assos Santé, Fédérations, conférences des présidents de CME et de directeurs, représentants des professionnels de ville (URPS, UNDS), médico-social, ARS

T4 2018

2020

T4 2018/2019 : Recensement des différents dispositifs, mise en cohérence et simplification dans les 3 secteurs
2020 : définition de la stratégie de communication à travers une plateforme commune en lien avec scope santé : mise à disposition des acteurs de soins (appropriation)
Diffusion auprès des usagers (information)
Mise en œuvre déploiement CPTS
Simplification : déploiement mesure PLFSS

Choix du support : plateforme
CPTS : ACI
Mesure PLFSS

CHANTIER 4 > QUALITÉ ET PERTINENCE

QUALITÉ ET PERTINENCE

HAS / CNAM

HAS : Dominique Le Guludec + Marie-Hélène Rodde-Dunet
 CNAM : Olivier Lyon-Caen & Julien Carricaburu
 Comité de pilotage incluant France Assos Santé, la CNAM, la HAS, la DGOS

Développer l'exploitation des données pour mesurer l'évolution des pratiques

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Outiller et favoriser l'appropriation par les professionnels

Pilotes : DREES / HAS
 Équipe projet : DGOS / CNAM Associés ;
 CNP / France Assos Santé

Comité de concertation transverse associant HAS, CNAM, DGOS, DGCS, DREES, DSS, DGS, France Assos Santé, Fédérations, conférences des présidents de CME et de directeurs, représentants des professionnels de ville (URPS, UNDS), médico-social, ARS

T4 2018

2020

T4 2018 : identification des besoins

2019 : Lien avec le Health data hub pour accès aux données
 2020 : exploitation des données ;
 Mise à disposition des données aux acteurs (ES, CPTS)

CHANTIER 5 > FINANCEMENT ET TARIFICATION

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

FINANCEMENT ET TARIFICATION
Task Force Financement / DGOS

Patement qualité et pertinence

Patements au suivi pour les pathologies chroniques

Modèle de paiement qualité établissements de santé	Atteindre 5% de paiement à la qualité et à la pertinence pour les établissements à 5 ans (IFAQ)	DGOS / mission Aubert				Mise en place nouveau modèle LFSS pour 2019 puis mise en œuvre effectuée en cours année 2019 : passage de 50 M€ à 200 M€ en 2019	Passer à 800 M€ pour la campagne 2021, 1 Md € en 2022	
Production d'indicateurs		DGOS / mission Aubert / HAS	Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC) Comité opérationnel (DAC, task force) Groupe technique qualité et pertinence Groupe de travail IFAQ	Juillet 2018	2022			
Pertinence	Cf. Chantier pertinence	DSS / HAS / CNAM / DGOS / Aubert / HAS					Développer au moins 5 nouveaux indicateurs de résultats par an de 2020-2022	
Paiement qualité ville	Étendre le financement à la qualité à l'ensemble du système de santé	CNAM						LFSS 2019 /Convention en tant que de besoin (selon les mesures)
Paiement pathologies chroniques établissements de santé	Mettre en place les premiers forfaits de suivi chronique en ville et à l'hôpital pour atteindre entre 6% et 10 % du financement à l'horizon 2022	DGOS / Mission Aubert	Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC), Comité opérationnel (DAC, task force) Groupe de travail pathologies chroniques	Juillet 2018	2022		2019 : mise en place premiers paiements	LFSS 2019
Paiements pathologies chroniques ville		CNAM				Inscription modèle dans la LFSS pour 2019	2020-22 : autres pathologies et élargissement progressif à la Ville	Convention

CHANTIER 5 > FINANCEMENT ET TARIFICATION

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

FINANCEMENT ET TARIFICATION
Task Force Financement / DGOS

Chantier et pilotage	Projets	Sous-projets	Descriptif du projet	Pilotes de projet	Modalités de travail & cadre de concertation	Début de projet	Fin de projet	Échéances passées	Calendrier et échéances principales	Livrables	
Nomenclature	CCAM, NGAP	Mise à jour des nomenclatures et classification générale des actes professionnels d'ici 2022	CNAM	Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC) Comité opérationnel (DAC, task force)	2019	2022				PLFSS 2020 / convention	
	Biologie		CNAM								
	GHM et coûts		DGOS / Mission Aubert							2019 : sélection de pathologies médicales	2020 : tests des nouveaux modèles sur les pathologies
Psychiatrie		Transformer le modèle de financement de la psychiatrie	DGOS / Mission Aubert	Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC) Comité opérationnel (DAC, task force) Comité de pilotage de la psychiatrie	2019	2021	2019 : rééquilibrage des dotations régionales aux établissements de psychiatrie. Mise en place des groupes de travail	Mise en œuvre du nouveau modèle en 2021	PLFSS 2020		
SSR		Transformer le modèle de financement des SSR	DGOS	Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC) Comité opérationnel (DAC, task force) Comité de pilotage des SSR		2021		Mettre en œuvre pour la campagne 2021 un nouveau modèle de financement des SSR	PLFSS 2020		
Urgences		Faire évoluer le modèle de financement des urgences pour le recentrer sur l'accueil et la prise en charge des patients relevant de la médecine d'urgence.	DGOS / Mission Aubert		2019	2021		Fin 2019 : indicateur IFAQ stabilisé 2020 : expérimentation du forfait de réorientation Mettre en place un nouveau modèle de financement des urgences en 2021 2020-21 : mise en œuvre de la campagne IFAQ	PLFSS 2020		

CHANTIER 5 > FINANCEMENT ET TARIFICATION

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier
et échéances
principales

Livrables

FINANCEMENT ET TARIFICATION
Task Force Financement / DGOS

HAD

Faire évoluer les modèles de financement de la HAD

DGOS

Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC)
Comité opérationnel (DAC, task force)
Comité de pilotage de la HAD

Transformer le modèle de financement de l'HAD à compter de 2021

Hôpitaux de proximité

Accompagner le nouveau rôle des hôpitaux de proximité dans la structuration de l'offre de soins par un modèle de financement adapté.

DGOS

Comité de suivi (représentants des acteurs de la santé, DAC),
Comité opérationnel (DAC, task force)
Comité de pilotage sur les Hôpitaux de proximité

Mettre en place un nouveau modèle de financement pour les hôpitaux de proximité

PLFSS 2020

CHANTIER 6 > ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ

ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ DGOS / MESRI

François Lemoine / Antoine Tesnière

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

 Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

 Calendrier
et échéances
principales

Livrables

Suppression du
numerus clausus et refonte
des premiers cycles
des études de santé

Réforme du 2^{ème} cycle
des études médicales
et suppression des ECN

Suppression du numerus clausus et refonte des premiers cycles des études de santé permettant une orientation progressive des étudiants, une diversification des parcours de formation des étudiants

DGOS / MESRI (DGESIP)
Mathias Albertone, sous directeur ressources humaines du système de santé
Jean-Christophe Paul, chef du département des professions de santé

Réunions de concertation au niveau national et en région avec les doyens, les présidents d'universités, les étudiants, les ARS, DG de CHU, le SSA entre novembre 2018 et mai 2019 et ainsi jusqu'au vote de la loi. Puis mise en place d'un COFIL, dirigé par les cabinets avec l'aide des DAC, et comprenant les conférences des doyens, les étudiants, la CPU, le SSA, et de discussions plus restreintes pour les rédactions du DCE et des arrêtés

Octobre 2018

Septembre 2020

26 Juillet 2019 : publication loi OTSS, art. 1
Fin septembre 2019 : approbation du DCE par le CE (examen en commission sociale le 3 septembre)
Mi-octobre 2019 : publication arrêté R1C + des modifications arrêtés des MK
Novembre 2019 / Janvier 2020 : paramétrage de ParcoursSup
Février / Avril 2020 : inscription des étudiants dans ParcoursSup
Septembre 2020 : entrée en 1^{ère} année de la filière des professions médicales et pharmaceutique. Suivi du projet : rapports d'évaluation de la réforme à remettre au Parlement en 2021 et 2023

Mesure de niveau législatif (Loi) et réglementaire (DCE et arrêtés)
Communication prévue via un Kit à destination des professionnels enseignants de santé et un kit à destination des lycéens et des familles, et personnels de l'EN

Repenser les modalités d'évaluation du 2^{ème} cycle et l'entrée en 3^{ème} cycle des études médicales en proposant une procédure d'affectation reposant sur un trépied prenant en compte l'évaluation des connaissances, mais aussi des compétences / aptitudes ainsi que le parcours antérieur de l'étudiant et des éléments du projet professionnel.

Personnalités qualifiées :
M Braun, Y Merad
DGOS / MESRI (DGESIP)
Marc Reynier, adjoint au sous-directeur ressources humaines du système de santé
Jean-Christophe Paul, chef du département des professions de santé

Mise en place avec les acteurs concernés de 4 groupes de travail : hiérarchisation des niveaux de connaissances, modalités d'évaluation des compétences, évaluation du parcours antérieur, mise en place de la procédure d'affectation. Nomination de 2 PQ pour coordonner et co-piloter la réforme avec COFIL à réunir régulièrement. Acteurs concernés: Anemf, Isni, Isnar, FHF, CdD, CPU, ARS, SSA, DAC et Cabinet du MSS ET MESRI. autres acteurs: CNOM, UNES, CNG, ONDPS

Octobre 2018

Septembre 2020

26/7/2019 : publication loi OTSS, art. 2

Fin septembre 2019 : réunion plénière R2C avec les PQ pour calage de la phase finale.
S1 2020 : travail des groupes de travail sous contrôle des co-pilotes avec des réunions du COFIL régulières.
Mars 2020 : soumission du DCE au CE.
Fin juin 2020 : publication arrêté R2C.
Rentrée 2020 : mise en place effective de la réforme pour un dernier ECN en juin 2022.
Suivi du projet : rapports d'évaluation de la réforme à remettre au Parlement en 2024

Mesure de niveau législatif (Loi) et réglementaire (DCE et arrêté)
Communication prévue à destination des étudiants en médecine (niveau 1^{er} et 2^{ème} cycle) et des enseignants et personnels administratifs

CHANTIER 6 > ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ

ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ DGOS / MESRI

François Lemoine / Antoine Tesnière

Adapter les maquettes de formations aux enjeux de Ma santé 2022

Intégration des formations paramédicales sur la plateforme Parcoursup et réflexion sur la suppression des concours d'entrée

Intégrer le patient
comme acteur
de la formation
et de l'évaluation
des professionnels
de santé

Développement
des stages en santé
mentale pour
les étudiants en MG

Développement
de la maîtrise
de stage
ambulatoire

Définir le rôle du patient dans
la formation et l'évaluation de
l'étudiant en santé (au sens large),
la formation nécessaire de ce patient,
et les conditions juridiques (statut
par ex) et budgétaires (défraiements,
rémunération) de cette intervention

Faire émerger une offre de formation
en santé mentale adaptée
aux étudiants de MG susceptible de les
accueillir dans toutes les modalités
d'organisation de stage (stage couplé
/ stage mixte) et permettre à ces
étudiants de connaître une expérience
de la psychiatrie et de la santé mentale
au cours de leur cursus de formation

Construire une offre de formation
à l'encadrement de stagiaires accessible
aux étudiants en formation (3^{ème} cycle)
afin de leur permettre de devenir maître
de stage dès leur installation, pour la spécialité
de médecine générale et les autres spécialités
à exercice ambulatoire majoritaire.
Sur cette base augmenter par action de
communication le nombre de professionnels
de santé et de structures ayant un exercice
de ville accueillant des étudiants

Intégration à Parcoursup
et suppression du concours d'entrée
en IFSI à la rentrée 2019 (démarche
mise en place en 2018-2019)
Extension de la démarche aux
autres formations paramédicales
(psychomotricien, pédicure-
podologue, ergothérapeute, technicien
en analyses médicales, orthophoniste,
orthoptiste et audioprothésiste)
pour une mise en place progressive
dès la rentrée de septembre 2020.
Utilisation des réflexions élaborées par
les groupes de travail de la mission
universitarisation.
Définition des attendus vis-à-vis des
étudiants entrant dans ces formations.
Organisation des processus de
sélection garantissant un accès aux
personnes en reconversion

DGOS
Catherine
Naviaux Bellec,
conseillère
pédagogique
nationale

DGOS/
DGESIP
Sandrine
Jaumier, cheffe
du bureau
démographie
et professions
initiales
Jean-Christophe
Paul,
chef du
département
des professions
de santé

Concertation avec
les membres des GT
de la mission
universitarisation
élargis aux OS
et aux fédérations
hospitalières.

Représentants de France Assos
Santé ; doyens et collègues ;
étudiants en médecine et
étudiants en santé (éléments de
la réflexion R2C faire inter-agir).
Point de vigilance : chantier
4 porté par la HAS-CNAM à
articuler.

Représentants des
formateurs et étudiants
(Psychiatres et MG) +
ARS + responsables de
structures en santé mentale
Lien avec le délégué
ministériel à la santé mentale

GT piloté DGOS
et MESRI avec les
représentants des
spécialités concernées
(CNP + syndicats +
CNGE) – Conférence
des doyens – étudiants.
Lien avec le plan
d'accès aux soins

Septembre
2018

T3 2019

T3 2019

T4 2018

Jun 2020

T3 2020

T3 2020

Fin 2020

Fin de projet

T4 2018 : pré-analyse
et concertation
T1 2019 : rédaction
des textes

T4 2018/T1 2019 : concertation
et identification des terrains de stage
en lien avec les responsables
de la spécialité en vue d'obtention
des agréments TCEM
T2 2019 : actions de communication
auprès des IMG pour une affectation
sur subdivision expérimentale à mai
2019 avant déploiement progressif (mise
à disposition d'un enseignement
théorique à cette échéance).

Fin 2019 :
rendu des conclusions du GT
T1 2020 : modifications arrêté
TCEM et mise en place
d'indicateurs d'augmentation en MG
et dans les autres spécialités
Novembre 2020 :
Entrée en application

Échéances passées

Octobre / Novembre 2019 :
phase de concertation comprenant
la présentation aux instances
HCPP, CNESER, CS LMD, CNEN.
Communication large
à initier en lien avec le MESRI
(futurs bacheliers et familles,
proviseurs des lycées, CIO...)
Décembre 2019 :
ouverture procédure Parcoursup
Jun 2020 : sélection
selon nouvelles modalités

T3 2019 - T4 2019 :
mise en œuvre

Arrêté

Livrables

Arrêtés admission
et arrêté attendus
Communication :
à destination
des professionnels
concernés
et à destination
des lycéens

Mesures réglementaires

CHANTIER 6 > ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ DGOS / MESRI

François Lemoine / Antoine Tesnière

Renforcer la discipline de pédopsychiatrie par la nomination prioritaire d'enseignants hospitalo-universitaires et soutenir la recherche dans la discipline

Mettre en place et suivre le service sanitaire dès la rentrée 2018

Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et psychiatrie
DGOS / DGRH (MESRI) :
Odile Brisquet, chef du bureau ressources humaines hospitalières / Pascal Roinel direction générale des ressources humaines

Doyens, DG de CHU et pédopsychiatres HU, cabinets ministériels

Mai 2019

Novembre 2019

Août 2019 : appel à projets

Fin septembre 2019 : étude des dossiers et arbitrage

SGMAS, Béatrice Tran, chargée de mission santé publique

T4 2018

2022

S1 2019 : ouverture du site de saisie en ligne pour les étudiants
Mise au point d'un module de traitement des données relatives aux actions et mise en ligne sous OSCARS

Année universitaire 2019-2020 : travaux pour l'extension graduée du SSES aux filières éligibles d'ici 2022

T3 2019 : mise à disposition d'une plateforme nationale d'interfaçage entre offreurs de lieux de stage et étudiants

CHANTIER 7 > RENFORCER LE MANAGEMENT HOSPITALIER ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

RENFORCER LE MANAGEMENT HOSPITALIER ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

DGOS
Marc Reynier

Renforcer et mieux reconnaître le management hospitalier

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Redonner au service son rôle de collectif

Prise en compte des compétences en management dans la nomination des responsables médicaux et soignants

Réforme des référentiels de formations et enrichissement de l'offre de formation

Processus de détection et d'appui aux prises de fonction et à l'exercice des fonctions managériales
Nomination des chefs de service sur la base d'un projet global et implication des équipes

Revalorisation des indemnités managériales
Reconnaissance indemnitaire des responsables

Philippe Charpentier (PQ), SG du CHRU de Lille / DGOS

Groupe de travail *ad hoc* associant FHF, conférences de présidents de CME et de directeurs, OS de PH et de directeurs, AFDS, CNG, EHESP, ADRHESS et ADH

Mars 2019

Janvier 2020

T1 2019 : cadrage méthodologique
26 Mars 2019 : lancement du groupe de travail
22 Mai 2019 : agora organisée par la DGOS à la *Paris Healthcare week*
6 Juillet 2019 : réunions de bilan d'étape du GT
Avril-Septembre 2019 : 6 réunions plénières du GT

4^{ème} trimestre 2019 : travaux thématiques + consolidation des mesures coordonnées avec les GT relatifs aux renforcements de la gouvernance médicale des GHT et à la modernisation des statuts d'exercice médical hospitalier
2020 : mise en œuvre des mesures

Mesures de niveau réglementaire

Mesures de niveau réglementaire

CHANTIER 7 > RENFORCER LE MANAGEMENT HOSPITALIER ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

RENFORCER LE MANAGEMENT HOSPITALIER ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

DGOS

Marc Reynier

Renforcer le rôle des représentants de la communauté médicale
Réformer la GRH hospitalière par le développement de nouveaux outils et revivification du dialogue social local

Dispositif d'intéressement collectif lié aux projets d'amélioration de la qualité de service

Déploiement progressif des entretiens annuels d'appréciation

Revivifier le dialogue social local : négociation d'accords locaux majoritaires engageant

Adaptation des compétences des CME au regard de la création de CME de groupement

Élargissement des compétences des CME et consolidation des moyens de fonctionnement

Intégration au projet «An II des GHT» piloté par la mission GHT

Marc Reynier, adjoint au sous-directeur des RH du système de santé

Comité de suivi des GHT (acteurs publics : CNG, FHF, conférence des directeurs, des PCME, OS des PH, des DH et de la FPH, représentants des France Assos Santé et des DGARS) avec possibilité de constituer des groupes thématiques plus restreints.

S1 2019

Janvier 2021

Matthieu Girier (PQ), DRH du CHI de Créteil / DGOS

Groupe de travail ad hoc associant FHF, OS de la FPH, conférences de directeurs, ADRHESS, AFDS et CNG

Septembre 2019

Mars 2020

Septembre 2019

Décembre 2019

 Janvier-mars 2019 : finalisation du PJJ portant transformation de la fonction publique (écritures d'articles et études d'impact), Printemps 2019 : examen du PJJ TFP au Parlement
10 septembre : installation du GT

Septembre 2019 : début des travaux dédiés au dispositif d'intéressement collectif, d'une part, à la suppression de la notation et à son remplacement par les entretiens annuels d'évaluation, Décembre 2019-Janvier 2020 : début des travaux sur la revivification du dialogue social de proximité et les accords locaux majoritaires

Mesures de niveau législatif et réglementaire

Mesures de niveau législatif et réglementaire

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

CHANTIER 8 > DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICE ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DGOS / DSS

Mathias Albertone / Nicolas Labrune

Développement des coopérations interprofessionnelles

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Faciliter l'autorisation et le déploiement des protocoles de coopération

Rédaction de l'article législatif destiné à faciliter l'autorisation et le déploiement des protocoles de coopération. Création de la prime de coopération. Développement de la place des professionnels non-médecins dans les soins non-programmés en ville : accès direct aux MK pour la traumatologie bénigne (lombalgie aiguë et entorse de cheville) et aux pharmaciens (TROD angine, cystite, rhinite allergique). Extension des compétences des IDE sur des domaines ciblés et sous supervision médicale (sutures, prescription d'imagerie, orientation, prise en charge).

DGOS/DSS
Ève Robert / Michel Varroud-Vial, mission Accès aux soins (DGOS) et Caroline Collin, adjointe chef du bureau exercice, déontologie et DPC)
DSS : Emmanuel Frère-Lecoutre, chef de bureau des relations avec les professionnels de santé



Mise en place du pharmacien correspondant

Le dispositif permettra au pharmacien d'officine de renouveler les traitements et d'ajuster les posologies pour les pathologies chroniques avec l'accord du médecin traitant

DGOS/DSS
Ève Robert mission Accès aux soins (DGOS)
Floriane Pelon, bureau des produits de santé (DSS)



Déploiement de la dispensation sous protocole en ville

Cette mesure permettra au pharmacien d'officine de délivrer certains traitements à prescription médicale obligatoire dans le cadre d'un protocole pluriprofessionnel

À adapter selon les domaines d'activité et professions traitées : ordres concernés, fédérations, organisations syndicales des praticiens libéraux, OS de la FPH, représentants des professions, CNP, conférences dont Doyens, CPU, académie de médecine. Association CNAM, DSS, DGAFF, DGESIP.

Déploiement des pratiques avancées infirmières à d'autres domaines

Montée en compétences des infirmiers pour une meilleure répartition du travail.

DGOS/DSS
Michel Varroud-Vial mission Accès aux soins (DGOS) et Caroline Collin, adjointe chef du bureau exercice, déontologie et DPC)
DSS : Emmanuel Frère-Lecoutre, chef de bureau des relations avec les professionnels de santé

Reconnaissance statutaire et conventionnelle des IPA

Des prises en charge seront confiées à des infirmiers formés à cette nouvelle fonction, libérant du temps médical pour concentrer l'expertise des médecins là où elle est réellement indispensable.

Déploiement des pratiques avancées à d'autres professions

Janvier 2019

Mai 2020

T1 2019 : mission flash IGAS

Projet de décret en cours avec saine HAS
Décembre 2019 : publication du décret octobre 2019 : application d'un 1^{er} protocole de coopération fin 2019 : application des 6 protocoles et déploiement de nouveaux protocoles

Mesure de niveau législatif (art.66 de la LOTSS)

Janvier 2019

Septembre 2019

Septembre 2019 : publication du décret et de l'arrêté (8 septembre) créant la prime de coopération

Septembre 2019

Juin 2020

Juillet 2019 : adoption de la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

T4 2019 : adoption du décret S1 2020 : déploiement territorial

Janvier 2019

Décembre 2019

Janvier 2019

Mai 2020

Juillet 2019 : extension à la psychiatrie

Septembre 2019 : annonce de l'extension aux urgences et au suivi des pathologies chroniques
Mai 2020 : publication des textes
Septembre 2020 : entrée en formation de la 1^{ère} promotion d'infirmiers en pratique avancée aux urgences

Textes réglementaires
Protocoles nationaux
Mise en œuvre des organisations

Janvier 2019

Décembre 2019

Septembre 2019 : arbitrage interministériel obtenu sur le statut hospitalier ; négociation conventionnelle en cours
Décembre 2019 : publication des textes

Février 2019

S1 2019 : modalités de gouvernance permettant l'identification et la priorisation des filières prioritaires

T4 2019 : rendu attendu du rapport des inspections générales sur la filière visuelle. Extension possible de la PA à la santé visuelle.

CHANTIER 8 > DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICE ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DGOS / DSS

Mathias Albertone / Nicolas Labruno

Modernisation des conditions de l'exercice médical



Renforcement de la lutte contre l'intérim médical

Consolidation de l'exercice sous statut de PH

Simplification du recours à l'emploi contractuel (contrat unique)

DGOS
Mathias Albertone,
Sous directeur ressources humaines du système de santé
Maeva Barbier,
bureau des ressources humaines hospitalières

Comité de suivi mission GHT
À adapter selon les domaines d'activité et professions traitées : ordres concernés, fédérations, organisations syndicales des praticiens libéraux, OS de la FPH, représentants des professions, CNP, conférences dont Doyens, CPU, Académie de médecine, Association CNAM, DSS, DGAFP, DGESIP.

Septembre 2019 S1 2020

Automne 2019 : parution du décret obligeant les médecins intérimaires à fournir lors du recrutement une attestation sur l'honneur sur le cumul d'activités
Automne 2019 : dispositif de mutualisation interhospitalière

DGOS
Mathias Albertone,
sous-directeur ressources humaines du système de santé

Comité de suivi des GHT (acteurs publics : CNG, FHF, conférence des directeurs, des PCME, OS des PH, des DH et de la FPH, représentants des France Assos Santé et des DGARS) avec possibilité de constituer des groupes thématiques plus restreints.

Janvier 2019

Juillet 2020

T2 2019 : engagement des concertations
T3 2019 : synthèse des premières concertations

T4 2019 : engagement de la rédaction des textes juillet 2020 au plus tard : publication de l'ordonnance et des textes réglementaires

Mesures de niveaux législatif et réglementaire

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

CHANTIER 8 > DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICE ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DGOS / DSS

Mathias Albertone / Nicolas Labrune

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Assouplissement des dispositions relatives à la gestion du PNM hospitalier

Relèvement du plafond autorisé des heures supplémentaires

Réflexion spécifique sur les conditions d'emploi en seconde partie de carrière des professions paramédicales

Ouverture de la possibilité d'exercice à temps non complet du PNM

 DGOS
Odile Brisquet,
cheffe du bureau
ressources
humaines
hospitalières

 OS de la FPH, FHF,
conférence des
directeurs, DGAFP

 Janvier
2019

 Novembre
2019

 Juillet 2019 :
texte en concertation

 Octobre 2019 : passage
du texte en CSFPH
Novembre 2019 :
publication du décret

Texte réglementaire

 OS de la FPH, FHF,
conférence des directeurs,
ADRHESS (Association
pour le Développement des
Ressources Humaines dans
les Établissements Sanitaires
et Sociaux), ANFH, CNAM,
personnalités qualifiées

S2 2019

T2 2020

 S2 2019/T1 2020 : installation
d'un groupe de travail *ad hoc*,
définition des objectifs et méthode
de travail, documentation et auditions,
identification des pistes et mesures
prioritaires
T2 2020 : rapport de synthèse
et préconisations

 OS de la FPH, FHF,
conférences des directeurs,
DGAFP, éventuellement
représentation des
professions éligibles

 Septembre
2019

 Décembre
2019

 T3 2019 : promulgation
de la loi ;
élaboration du décret liste
Décembre 2019 : publication
du décret et instruction

 Mesures
de niveaux législatif
et réglementaire

Valorisation et reconnaissance des parcours d'assistants de régulation médicale (ARM)

 Valoriser les nouvelles
compétences
des ARM par la création
d'une prime spécifique
d'assistance à la
régulation médicale

 DGOS
Odile Brisquet,
cheffe du bureau
ressources
humaines
hospitalière,
Dominique Felten,
conseiller crise
sanitaire

CSFPH, OS, SAMU

 Septembre
2019

 Novembre
2019

 Automne 2019 :
versement d'une prime
d'assistance à la régulation
médicale aux ARM

CHANTIER 8 > DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES D'EXERCICE ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DGOS / DSS

Mathias Albertone / Nicolas Labrune

Accompagnement des aides soignants

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

Actualisation des référentiels d'activités / compétences et de formation des aides soignants

Développement de la formation d'AS gérontologie

Amélioration des conditions de reclassement des AS accédant via la promotion professionnelle au grade d'IDE

 DGOS
Catherine Tesdesco, conseillère pédagogique nationale

 OS de la FPH, FHF, représentantes des AS (FNAAS), GERACFAS (formation), fédérations et représentants des IDE, ONI, DGAFP
Association étroite de la DGCS

 OS de la FPH, fédérations, représentants du secteur médico-social, représentants des AS, GERACFAS (formation), DGAFP et DB
Association étroite de la DGCS

OS de la FPH, FHF, conférence des directeurs, DGAFP

Février 2019 - Octobre 2019

Février 2019 - Janvier 2020

Avril 2019 - À compter de T1 2020

S1 2019 : concertation sur actualisation des référentiels AS et du décret actes des infirmiers en lien notamment avec les préconisations de la mission GAA

Février 2019 : rédaction / concertation du décret relatif à la prime ASG et du contenu de la formation ASG en lien avec le référentiel d'activités/compétences

 2019 : élaboration/ concertation du DCE organisant les modalités de reclassement (échelonnée pendant la période de transition).
Aucun texte présenté à la concertation pour le moment.
Échéance de publication : T1 2020

T4 2019 : publication arrêtés AS actualisés et DCE IDE modifié

T3 2020 : mise en œuvre de la formation réingénierie

 Décembre 2019 : publication du décret modifié et de l'arrêté relatif à la formation grand âge
T1 2020 : mise en œuvre des 2 textes

 Décembre 2019 : processus de publication du DCE et début d'application aux 1^{ers} AS promus IDE

Textes réglementaires

Textes réglementaires

Textes réglementaires

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

Renforcer la gouvernance du numérique en santé

Création d'une délégation ministérielle du numérique en santé (« DNS »), suppression de la DSSIS et transformation de l'ASIP Santé en agence du numérique en santé (« ANS »)

Relance du « Conseil du numérique en santé » en tant qu'instance de concertation sur le virage numérique en santé, et création d'une cellule d'éthique du numérique en santé

Elaboration et publication de la doctrine technique du numérique en santé assortie d'un schéma d'architecture cible afin de poser un cadre de référence et de proposer une trajectoire à l'ensemble des acteurs de la e-santé en France

DNS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, déléguée ministérielle du numérique en santé

/

Avril 2019

Décembre 2019

Juillet 2019 : arrivée de la nouvelle directrice de l'Agence du numérique en santé («ANS»)

décembre 2019 : création de la DNS et suppression de la DSSIS
décembre 2019 : transformation de l'ASIP Santé en ANS
décembre 2019 : création de la DNS et suppression de la DSSIS
décembre 2019 : transformation de l'ASIP Santé en ANS

Décret de création de la DNS
Convention constitutive de l'ANS

/

Juin 2019

/

Juin 2019 : 1^{ère} réunion du CNS

Septembre 2019 : lancement des groupes de travail

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

Avril 2019

Décembre 2019

Septembre 2019 : mise en concertation publique progressive
Décembre 2019 : publication

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

Intensifier la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information en santé

Généralisation de l'identification numérique des acteurs du système de santé

Mise à disposition de la e-CPS assortie d'un fournisseur national d'identité sectoriel dit « pro santé connect » pour l'authentification numérique des acteurs de santé

Accélération du déploiement de l'identifiant national de santé (INS)

DNS/ANS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, déléguée ministérielle du numérique en santé
Annie Prévot, directrice d'ASIP Santé

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

/

/

/

/

/

/

fin 2021 : mise à disposition des infrastructures pour la généralisation de l'identifiant national pour les acteurs de type personnes physiques et démarrage

Juin à Décembre 2019 : premiers tests avec l'Assurance maladie et des industriels
2020 : expérimentation en situation d'usage réel
2020 - 2022 : montée en charge progressive

Septembre 2019 : mise en concertation publique progressive
Décembre 2019 : publication

Ordonnance

Décret INS

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

Intensifier la sécurité
et l'interopérabilité des systèmes
d'information en santé

Mise à disposition de l'appli carte Vitale (« apCV ») pour l'authentification numérique des usagers du système de santé

CNAM
Annelore Coury,
directrice déléguée
à la gestion et l'organisation
des soins

/

/

Été 2019 : publication
d'un décret
d'expérimentation

T3 2019 : démarrage
de l'expérimentation
à partir de 2021 :
généralisation

Ordonnance

Lancement d'une étude relative à l'opposabilité des référentiels de sécurité et d'interopérabilité, et renforcement des dispositifs de contrôle de conformité pour les systèmes d'information en santé financés sur fonds publics

DNS/ANS
Dominique Pon,
responsable stratégique
de la transformation numérique
en santé et Laura Létourneau,
déléguée ministérielle
du numérique en santé
Annie Prévot,
directrice d'ASIP Santé

/

/

Juillet 2019 :
inscription dans la loi
de l'opposabilité
des référentiels
et de la possibilité
de conditionner
des financements
au respect des référentiels

Fin 2019 : étude d'opportunité
2020-2022 : enrichissement
des référentiels de sécurité
et d'interopérabilité,
et accompagnement
à leur mise en oeuvre
2020 : identification d'un socle
minimal opposable et d'une
trajectoire de mise en oeuvre
dans les SI nationaux
2020 : mise en place d'un
observatoire de la conformité
à la doctrine e-santé

Décrets interopérabilité

Renforcement de la sécurité opérationnelle des systèmes numériques en santé pour garantir la confiance dans la e-santé

DNS / HFDS / ANS
Dominique Pon, responsable
stratégique de la transformation
numérique en santé et
Laura Létourneau, déléguée
ministérielle du numérique en santé
Philippe Loudenet,
FSSI au sein du HFDS
Annie Prévot,
directrice d'ASIP Santé

/

/

2020 : extension
du dispositif de déclaration
des incidents de sécurité à
l'ensemble des acteurs de
santé
2020 : mise en place
d'un service national
de cyber-surveillance en santé

Mise en oeuvre d'un centre de gestion des terminologies de santé (CGTS) doté d'un serveur multi-terminologies (SMT) afin de soutenir la structuration sémantique des données de santé

DNS/ANS
Dominique Pon, responsable
stratégique de la transformation
numérique en santé
et Laura Létourneau,
déléguée ministérielle du
numérique en santé
Annie Prévot,
directrice d'ASIP Santé

/

/

Début 2020 : mise en oeuvre
du SMT
À partir de 2020 : installation
progressive du CGTS

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

**Accélérer le déploiement
des services numériques socles**

Poursuite du déploiement et du développement du DMP

CNAM
Yvon Merlière,
directeur du projet DMP

/ /

À partir de 2019 : refonte de l'ergonomie de l'appli DMP
2020 : carnet de vaccination, données de remboursement structurées, possibilité pour des applis et objets connectés d'alimenter le DMP
2021 : moteur de recherche, création automatique des DMP sauf opposition
2022 : intégration du DMP dans l'Espace Numérique de Santé et le bouquet de services

Décrets opt-out DMP et CEF

Accompagnement à l'usage des messageries sécurisées de santé (MSSanté)

DNS/ANS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, déléguée ministérielle du numérique en santé
Annie Prévot, directrice d'ASIP Santé

/ /

2019 : renforcement des relais dans les régions
Fin 2021 : extension au secteur médico-social

Développement de la e-prescription

CNAM
Annika Dinis, directrice du programme téléservices
Professionnels de santé

2019 /

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

2019 : expérimentation de la e-prescription de médicaments en ville
2020 : début de généralisation en ville et en établissement de santé
2020 : expérimentation de la e-prescription de biologie et des actes infirmiers
2021 : expérimentation de la e-prescription des actes de kinésithérapie
2021 : début de généralisation de la e-prescription biologie et actes infirmiers
2022 : début de généralisation à l'ensemble des auxiliaires médicaux

Ordonnance

Développement d'outils numériques de coordination de parcours de santé en région avec le programme « e-parcours »

DGOS
Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage et de la performance des acteurs de l'offre de soins
Caroline Le Gloan, cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins
Michel Raux, adjoint à la cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins

Fin 2018 Fin 2022 Fin 2018 : lancement du programme

Fin 2022 : fin du programme

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

Déployer au niveau national
des plateformes numériques de santé

Lancement du développement de « l'Espace Numérique de Santé » sous le pilotage stratégique de la DNS et le pilotage opérationnel de l'Assurance maladie

DNS / CNAM
Dominique Pon,
responsable stratégique
de la transformation
numérique en santé
et Laura Létourneau,
déléguée ministérielle
du numérique en santé
Annika Dinis,
directrice du programme
téléservices
Professionnels de santé

2019

/

Juillet 2019 : l'Espace Numérique de Santé est inscrit dans la loi

2020 : Premières preuves de concept (« POC »)
Janvier 2022 : Ouverture de la plateforme

Décrets ENS

Lancement du développement du « bouquet de services numériques aux professionnels de santé » par une équipe projet mixte, dédiée et agile sous le pilotage stratégique de la DNS et le pilotage opérationnel de l'assurance maladie

DNS / CNAM
Dominique Pon,
responsable stratégique
de la transformation numérique
en santé et Laura Létourneau,
déléguée ministérielle
du numérique en santé
Annika Dinis,
directrice du programme
téléservices Professionnels
de santé

2019

/

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

Fin 2020 : Premières preuves de concept (« POC »)
Fin 2022 : Mise à disposition de la plateforme

Lancement du « Health Data Hub »

DREES
Jean-Marc Aubert,
directeur de la DREES
Stéphanie Combes,
cheffe de la mission
d'administration
des données de santé

Début 2019

/

Début 2019 : Premier appel à projet autour de projets pilotes
Juillet 2019 : le Health Data Hub est inscrit dans la loi

Novembre 2019 : création du GIP d'ici fin 2019 : hébergement des données issues des projets pilotes

Décrets HDH

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

**Stimuler l'innovation
et favoriser l'engagement des acteurs**

Accompagnement au déploiement de la télémédecine et du télésoin

DGOS / CNAM
Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage et de la performance des acteurs de l'offre de soins
Myriam Burdin, cheffe du bureau coopérations et contractualisation
Annelore Coury, directrice déléguée à la gestion et l'organisation des soins

/

Juin 2019 : guide de recommandations HAS

Été 2019 : inscription du télésoin dans la loi
Octobre 2019 : enrichissement du cadre d'interopérabilité de volets utiles à la télémédecine 2018-2022 : appui au déploiement

Décrets télésoin

Soutien à l'évolution des systèmes d'information hospitaliers avec le programme « HOP'EN »

DGOS
Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage et de la performance des acteurs de l'offre de soins
Caroline Le Gloan, cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins
Michel Raux, adjoint à la cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins

Février 2019

Décembre 2022

Février 2019 : lancement du programme

Décembre 2022 : fin du programme

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

Soutien aux systèmes d'information médico-sociaux et accompagnement au virage numérique, via un plan « ESMS numérique »

DNS / DGCS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, déléguée ministérielle du numérique en santé
Chantal Erault, conseiller expert à la DGCS

2020

2022

2020 : lancement du programme
2022 : fin du programme

Harmoniser les systèmes d'information de gestion de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

DGCS
Chantal Erault, conseiller expert

2020

2024

2020-2024 : programme d'harmonisation du SI des APA

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
Laura Létourneau / Dominique Pon

**Stimuler l'innovation
et favoriser l'engagement des acteurs**

Élaboration d'un dispositif de certification des systèmes d'information hospitaliers et d'une déclinaison pour les systèmes d'information médico-sociaux

DNS / DGOS / DGCS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, déléguée ministérielle du numérique en santé
Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage et de la performance des acteurs de l'offre de soins
Caroline Le Gloan, cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins
Michel Raux, adjoint à la cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins
Chantal Erault, conseiller expert à la DGCS

Octobre 2019 /

Octobre 2019 : constitution d'un groupe de travail pour élaborer un référentiel
S2 2020 : premiers pilotes
2021-2022 : généralisation

Création au sein de la DNS d'un « Lab e-santé », guichet national de l'innovation du numérique en santé

DNS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, Déléguée ministérielle du numérique en santé

Fin 2019 /

Mars 2020 : création du Lab e-santé

Création d'un réseau national de structures de santé dites « 3.0 », véritables locomotives de la e-santé en France, dont le rôle sera d'expérimenter et d'évaluer en « conditions réelles » de nouvelles solutions et de nouveaux usages en matière de e-santé

DNS / DGOS
Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé et Laura Létourneau, déléguée ministérielle du numérique en santé, Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage et de la performance des acteurs de l'offre de soins
Caroline Le Gloan, cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins
Michel Raux, adjoint à la cheffe du bureau systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins

Fin 2019 /

Juin 2020 : lancement de l'appel à candidatures

Comités de concertation *ad hoc* intégrant notamment les fédérations hospitalières et du médico-social, les représentants des professionnels, des industriels et des startups, les associations de patients et les citoyens

CHANTIER 9 > NUMÉRIQUE

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail & cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier et échéances principales

Livrables

**NUMÉRIQUE
DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

Laura Létourneau / Dominique Pon

**Stimuler l'innovation
et favoriser l'engagement des acteurs**

Organisation d'un « tour de France de la e-santé » dans toutes les régions, afin de présenter la politique nationale du numérique en santé, débattre sur sa mise en œuvre concrète et mobiliser les acteurs de la e-santé en France (professionnels de santé, représentants d'usagers, industriels, éditeurs, start-ups, ...)

DNS
Dominique Pon,
responsable stratégique
de la transformation
numérique en santé et
Laura Létourneau, déléguée
ministérielle du numérique
en santé

/

Septembre 2019 - Février 2020

Septembre 2019 à Février 2020 :
planification des rencontres

Organisation sur les territoires « d'ateliers citoyens du numérique en santé » permettant aux usagers de participer à la conception et à la construction de leur Espace Numérique de Santé

DNS
Dominique Pon,
responsable stratégique
de la transformation
numérique en santé
et Laura Létourneau,
déléguée ministérielle
du numérique en santé

/

Octobre 2019 /

À partir d'octobre 2019 :
planification des
premiers ateliers

CHANTIER 10 > PROJET DE LOI OTSS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier
et échéances
principales

Livrables

PROJET DE LOI OTSS

Rédaction et suivi des textes d'application :
la loi OTSS a prévu :

- *12 habilitations à légiférer par vote d'ordonnance,
- *74 mesures nécessitant un décret en Conseil d'État,
- *36 mesures nécessitant un décret simple,
- *22 mesures nécessitant un arrêté,
- *et 10 rapports

Projet de loi

Rédaction et suivi
des ordonnances

Équipe projet
restreinte
DGOS / mission
d'appui IGAS

Rédaction
par l'ensemble
des directions
d'administration
centrale
Suivi par l'équipe
projet restreinte
DGOS

Concertations
interministérielles
Consultations
obligatoires

Octobre
2018

26 juillet 2019

Juin 2019

26 juillet 2021

Janvier-Février 2019 :
Consultations obligatoires
Février 2019 : examen
devant le Conseil d'État
Mars 2019 : passage
devant l'Assemblée nationale
Juin 2019 : passage
devant le Sénat
20/06/2019 : passage en CMP
26/07/2019 : publication

Jusqu'à juin 2020 : Passage
au Conseil d'État pour
les ordonnances à 12 mois
(concertations et consultations
devant être réalisées avant saisine
du CE)

Jusqu'à décembre 2020/début
Janvier 2021 : Passage au Conseil
d'État pour les ordonnances
à 18 mois (concertations
et consultations devant être
réalisées avant saisine du CE)

Jusqu'à juin 2021 : passage
au Conseil d'État pour les
ordonnances à 24 mois
(concertations et consultations
devant être réalisées avant saisine
du CE)

T2 2020 : présentation en Conseil
des ministres et publication
des ordonnances à 12 mois et
certaines à 18 mois au Parlement,

T4 2020 : présentation en Conseil
des ministres et publication des
ordonnances à 18 mois et 24 mois

Loi n° 2019-774
du 24 juillet
2019 relative à
l'organisation et
à la transformation
du système
de santé

Ordonnances/
mesures
réglementaires

CHANTIER 10 > PROJET DE LOI OTSS

Chantier et pilotage

Projets

Sous-projets

Descriptif du projet

Pilotes de projet

Modalités de travail
& cadre de concertation

Début de projet

Fin de projet

Échéances passées

Calendrier
et échéances
principales

Livrables

PROJET DE LOI OTSS

Rédaction et suivi des textes d'application :

La loi OTSS a prévu :

- *12 habilitations à légiférer par voie d'ordonnance,
- *74 mesures nécessitant un décret en Conseil d'État,
- *36 mesures nécessitant un décret simple,
- *22 mesures nécessitant un arrêté,
- *et 10 rapports

Rédaction
et suivi des décrets
en Conseil d'État

Rédaction
et suivi des décrets
simples

Rédaction
et suivi des arrêtés

Rédaction
et suivi des rapports
à adresser
au Parlement

Rédaction
par l'ensemble
des directions
d'administration
centrale
Suivi par l'équipe
projet restreinte
DGOS

Concertations
interministérielles
Consultations
obligatoires

26 juillet 2019

26 juillet 2020
Sauf entrée en
vigueur différée

En fonction de la date de remise
des rapports prévus par la loi

Jusqu'à début janvier 2020 :
Passage au Conseil d'État de l'ensemble
des textes. Les concertations
et les consultations préalables
devant être réalisées avant saisine du CE.

D'ici janvier 2020 : concertations
préalables avec les parties prenantes
et consultations obligatoires à réaliser

D'ici janvier 2020 : concertations
préalables avec les parties prenantes
et consultations obligatoires à réaliser

Mesures
réglementaires

Mesures
réglementaires

Mesures
réglementaires

Rapports à adresser
au Parlement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ